

AVIS PUBLIC

**REPORT DE LA SÉANCE PUBLIQUE DU 5 MARS 2025
DEMANDE D'AUTORISATION DE DÉMOLITION
650, RUE GIROUARD OUEST (lot 6 587 574)**

Avis public est par la présente donné, par le soussigné, à l'effet que le Comité de démolition de la Ville de Saint-Hyacinthe qui devait tenir une séance publique le **5 mars 2025, à 16 h 30**, à la Salle du Conseil de l'Hôtel de ville de Saint-Hyacinthe, située au 750, avenue de l'Hôtel-de-Ville, (salle des arts) afin de statuer, conformément au *Règlement numéro 260 relatif à la démolition d'immeubles*, sur la demande d'autorisation de démolition concernant l'immeuble suivant :

- **650, RUE GIROUARD OUEST (lot 6 587 574)**

reporte à une date ultérieure, à être déterminée par un nouvel avis public, la tenue de cette séance.

Fait à Saint-Hyacinthe, ce 26 février 2025.



Me André Cordeau
Greffier par intérim